

7 août 2020

Bonjour,

Cette semaine, j'avais prévu de changer de code APE et puis, en approfondissant, je me suis aperçue que ce n'était pas nécessaire. Du coup, je suis passée à la démarche suivante : changer la domiciliation de mon entreprise. Jusqu'à maintenant, mon domicile me servait de QG mais comme je n'aurais plus de domicile à proprement parler, il faut que je trouve une autre solution. J'ai appelé une société de domiciliation à Paris. Et j'ai bien fait puisqu'entre le prix affiché sur leur site internet et le prix réel, il y a une grande marche à franchir - sans compter les petites lignes qui ne sont pas écrites sur le site mais qu'on obtient en questionnant la personne au bout du fil. J'ai donc contacté une autre société à Grenoble. Là, les prix sont bien affichés (HT évidemment) mais ils sont tout à fait prohibitifs et assortis de conditions de sorties plus contraignantes que quand on quitte un appartement.

Par ailleurs, il faut aussi que j'aie une adresse fiscale pour moi (en tant que particulier - c'est obligatoire pour les impôts). En discutant avec un ami très cher à mon cœur au téléphone, une autre solution m'est apparue. Bien moins coûteuse, bien plus pratique et plus "sécurisante". Je vais demander à l'un de mes proches de bien vouloir m'accueillir "virtuellement" chez lui. Je n'aurais qu'à m'acquitter de ma part de la taxe d'habitation et lui fournir de grosses enveloppes pré-payées pour qu'il puisse me renvoyer mon courrier à mes différentes adresses successives. Je lui laisserai également une procuration pour les recommandés.

La semaine prochaine, j'entamerai les démarches pour me faire rembourser mon billet d'avion parce qu'il est désormais évident que je ne pourrais pas partir en Asie du Sud-Est en octobre prochain.

Qu'est-ce que je vais faire, alors ? Plusieurs options s'offrent à moi selon que les frontières intra-européennes restent ouvertes à la rentrée ou pas :

- Option n°1 : je pars passer quelques mois en Europe du sud (Grèce, Italie du sud, Malte - même si ce n'est pas en Europe) en attendant la réouverture des frontières de l'Indonésie ou d'un autre pays d'Asie.
- Option n°2 : je retourne à Bordeaux pour un mois (un copain peut me loger) puis je squatte un appartement d'amis inoccupé aux Sables d'Olonne pendant un mois ou deux, toujours dans l'attente de partir.
- Option n°3 : je me débrouille pour acheter un petit camion d'occasion (type Trafic) que j'aménage à minima (isolation, panneau solaire, des caisses de rangement, un matelas et un point d'eau) et je parcours l'Europe (ou seulement la France) avec mon matériel de travail, ma cafetière et mon vélo en louant des appartements sur AirBnB et en faisant du petsitting à droite et à gauche.
- Option n°4 : un panaché de tout ça.

Je vous avoue que depuis que j'ai imaginé l'option "camion", je n'arrête pas d'y réfléchir et de faire tourner cette idée dans ma tête. Il ne s'agirait évidemment pas de vivre dedans (je n'ai plus l'âge ni l'envie ou alors il faudrait qu'il soit super-aménagé et là, c'est clair que je n'ai pas le budget) mais plutôt de pouvoir, en cas de besoin, y passer une nuit de temps en temps.

Autant vous dire qu'en ce moment, ma tête carbure à 100 à l'heure. Après le ralentissement d'il y a deux semaines, ça fait du bien de retrouver un peu d'énergie. En fait, je me rends bien compte que ce qui me fait me lever le matin avec la pêche, c'est le mode "projet". C'est quand je mets en place, quand j'organise, quand je structure quelque chose pour le faire passer de l'état de rêverie à l'état concret. On ne se refait pas : quand on aime agir, c'est un peu comme une drogue ;-).

L'action n'est pourtant pas incompatible avec la contemplation. Bien au contraire même puisque c'est dans les moments de creux et d'errance que les meilleures idées émergent et que l'énergie se reconstitue. C'est quelque chose que j'ai souvent du mal à accepter mais j'ai bon espoir qu'en l'écrivant ici, pour vous, je m'en souviendrai pour la prochaine fois (ou pas mais dans ce cas-là, je compte sur vous pour me le rappeler).

Prochaine étape : sonder la banque pour étudier la possibilité d'un prêt (et si ce n'est pas possible, exit l'option camionnette).

Ah et au fait, il y a de nouvelles vidéos sur ma chaîne Youtube.

Très bonne semaine et à vendredi prochain.

Marie